Docusign Envelope ID: CC95C938-0EEE-84A6-8202-0ADBFCFBACD4

DOCUMENTS COMPTABLES, FISCAUX ET DE GESTION

SAS ABD RAYONNAGE
METALLURGIE - MONTAGE DE RACK
1 CHE DE LA TUILERIE

03190 VERNEIX
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL EXPERTISE LA CHATRE A
AVENUE D'AUVERGNE

36400 LA CHATRE
0254621100

Docusign Envelope ID: CC95C938-0EEE-84A6-8202-0ADBFCFBACD4

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds Commercial	51 650		51 650	51 650
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	24 066	15 044	9 022	5 081
Autres immobilisations corporelles	26 438	9 481	16 957	21 598
Immo. en cours, avances & acomptes	3 500		3 500	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	2 652		2 652	2 652
Total	**108 306**	**24 525**	**83 781**	**80 980**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acptes versés/commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	251 459		251 459	157 352
Fournisseurs débiteurs	215		215	
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 367		7 367	400
Autres créances				
Charges constatées d'avance	1 631		1 631	1 721
Divers				
Valeurs mobilières de placement				75 000
Disponibilités	134 173		134 173	163 341
Total	**394 846**		**394 846**	**397 813**
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion actif et différence d'éval.				
Total				
TOTAL ACTIF	**503 152**	**24 525**	**478 627**	**478 793**

Signé par :
Jean-Christophe CAPODICASA
825B8E64CECC414...

copie certifiée conforme

Docusign Envelope ID: CC95C938-0EEE-84A6-8202-0ADBFCFBACD4

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	163 754	163 362
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	109 929	100 392
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	**339 683**	**329 754**
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	6 195	36 830
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 372	21 718
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	26 561	30 231
. Organismes sociaux	17 128	15 821
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 186	2 673
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	49 312	41 063
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	190	318
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		384
Produits constatés d'avance		
Total	**138 944**	**149 038**
COMPTES DE REGULARISATION		
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation		
TOTAL PASSIF	**478 627**	**478 793**

Signé par :
Jean-Christophe CAPODICASA
825B8E64CECC414...

copie certifiée conforme

Docusign Envelope ID: CC95C938-0EEE-84A6-8202-0ADBFCFBACD4

ABD RAYONNAGE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 60 000 euros
Siège social : 1 Chemin de la Tuilerie
03190 VERNEIX
837 524 909 RCS MONTLUCON

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025 SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 109 928,94 euros de la manière suivante :

Distribution d'un dividende brut, soit …… 100 000,00 euros

Affectation du solde au compte AUTRES RESERVES, soit …… 9 928,94 euros
qui se trouve ainsi porté à 173 683,36 euros.

Les capitaux propres, après affectation du résultat, s'élèvent à 239 683 euros.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 16,67 euros.

Le dividende en numéraire est mis en paiement au siège social à compter du 1er juillet 2026.

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8% perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 18,6%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur établi en France au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes (formulaire n°2777).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du versement.

Docusign Envelope ID: CC95C938-0EEE-84A6-8202-0ADBFCFBACD4

L'année suivant celle du versement, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, soit pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI
	Dividendes	Dividendes
31 décembre 2024	100 000,00 euros	-
31 décembre 2023	72 000,00 euros	-
31 décembre 2022	100 000,00 euros	-

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Jean-Christophe CAPODICASA

Signé par :
Jean-Christophe CAPODICASA
825B8E64CECC414...